



FRANCE CADETTES

Un collectif invaincu

Trois matches, trois victoires, c'est le bilan net et sans bavures des cadettes face aux Polonaises lors du Tournoi Georges Iltis organisé par la Ligue PIFO avec les comités de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

Résultats

- 2 juillet à Savigny-le-Temple : France / Pologne : 31-23
- 3 juillet à Villebon-sur-Yvette : France / Pologne : 23-22
- 4 juillet à Villebon-sur-Yvette : France / Pologne : 34-22

Programme

Du 20 au 27 juillet à Apt : Trophée Corine Chabannes avec la Tunisie

Sélection

Gardiennes : Assia GERMAIN (Cergy-Pontoise) – Mallaury PAVILLARD (Cognac) / **Ailières droites :** Lucie GRANIER (Plan de Cuques) – Camille TOURIGNY (Stella Sports) / **Arrières droites :** Cindie LEROUX (Cergy-Pontoise) – Candice MAURON (La Motte Servolex) – Chloë PUGLIESE (Toulouse FHB) / **Demi-centres :** Anais ATILA (CJF Fleury Loiret) – Pauline PLOTTON (Tournefeuille) – Marine SIXT (ES Besançon) / **Pivots :** Maeva COULIBALY (RCH Saint-Brice) – Maelle FAYNEL (Saint-Chamond) – Anna SEGUIN (Saint-Médard Handball) / **Arrières gauches :** Goundoube GUIRRASY (Asptt Limoges) – Jeanne HERAUD (Bourg de Péage) – Mathilde PLOTTON (Tournefeuille) / **Ailières gauches :** Kande DIARRA (Stella Saint-Maur) – Amandine LAGATTU (Kernic HB)

Staff

Entraîneurs : Myriam SAID-MOHAMED, Christine RENAUD, Laurent RE-TIF / **Médecin :** Philippe PAULIN / **Kinésithérapeute :** Marion RESSORT / **Chef de délégation :** Daniel GOUGEON



CNCG

Décisions pour 2015-16

Réunions du 3 juillet 2015 – LFH

Lors de sa réunion du 3 juillet 2015 et au vu des documents complémentaires produits par le club, la CNCG a définitivement autorisé le club **Issy-Paris** à évoluer en LFH en 2015-16 au regard de l'ensemble des exigences réglementaires fixées par le cahier des charges de participation à la Ligue.



EXTRAITS PV

Conseil d'administration du 12 juin 2015 Siège de la FFHB à Raspail Gentilly

Présents : BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BJOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, DUFFAIT Marie-Albert, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE-PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MOCKA-RENIER Jocelyne, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe, DONNELLY Edouard, GOUGEON Daniel, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre, PRADIER Grégory.

Excusés : AMIEL André, BARBUSSE Béatrice, BERNAT-SALLES Philippe, BOUSSUGE Martine, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, FEUILLAN Jean-Pierre, GLEIZES-CERVERA Sophie, GUICHARD Jean-Louis, MARTINI Laurent, MYARO Nodjalem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 14 h.

Le conseil d'administration valide le procès-verbal de ses séances des 6 et 7 mars 2015 sous réserve des modifications sollicitées en séance par :

1. Georges Potard en page 3 du PV :

« Ces propositions génèrent un certain nombre de questions et de réflexions. La plus récurrente est le fait que des éventuelles recettes liées à la nouvelle Maison du Handball ne soient pas prises en compte. Ainsi, Georges Potard s'étonne que la partie recettes du projet n'ait pas fait l'objet de plus amples développements, considérant que le banquier amené à financer le projet devrait s'intéresser sérieusement à ce volet du budget. S'il est conscient de la difficulté de l'exercice, il pense néanmoins, qu'à minima, on peut faire une approche aussi bien en terme de rapatriement de certaines dépenses (hébergement des diverses commissions et autres actuellement confié à l'Ibis ou au Campanile) qu'en activités nouvelles (projections sur le levier formation – compte tenu des expériences extérieures) même si, in fine, il faudra plutôt parler de recettes en loyers de gérance issues de ces activités. De plus, les coûts engendrés par des surfaces plus grandes restent à maîtriser dans un nouvel environnement. Claude Scarsi rappelle qu'au stade actuel il est délicat de faire des hypothèses dans ce domaine sur 2019 voire pour les années suivantes. Mais la remarque sera prise en compte dans les prochaines estimations de tableaux de bord des charges et des recettes. »

2. Michel Godard en page 6 du PV :

Concernant le saut qualitatif, les termes « développer et moderniser les formations » remplacent « moderniser, simplifier les formations » et les propositions tarifaires « ...vont être proposées... ».

Jacques Bettenfeld donne au conseil d'administration les dernières informations relatives à l'ouverture du procès des paris dits « douteux », dont la programmation débute le lundi 15 juin 2015 à Montpellier pour deux semaines.

Joël Delplanque souhaite que la mise en place de la commission d'éthique soit étudiée en lien avec Claude Perruchet et le Groupe mixte juridique sous le pilotage de Jacques Bettenfeld afin que cette commission fonctionne dès que possible. Le conseil d'administration se prononce favorablement à l'unanimité sur cette proposition. Un bilan d'étape sera présenté à l'assemblée fédérale 2016.

Joël Delplanque remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de l'assemblée générale 2015 de Brest. Il souligne les moments forts, notamment avec les interventions des récipiendaires des médailles d'or. Il a une pensée pour Patrice Lecroq, disparu soudainement quelques jours après l'assemblée. Il remercie également toutes les personnes qui ont pris le relais des activités suivies par Patrice, en particulier les inter-comités. Ces remerciements s'adressent aussi aux comités du Loiret et du Cher qui sont associés à leur organisation. Les interligues à Bonneuil et Créteil ont aussi été des réussites sportives. Enfin les finalités métro / ultramarines, avec une organisation bien huilée grâce à la ligue PIFO, Emmanuel Grandin et Jocelyne Mocka-Renier, ont connu leurs réussites habituelles au niveau sportif mais aussi et surtout sur le plan des relations humaines pour permettre une meilleure cohésion et associer dans ces moments les départements et territoires d'outre-mer à la vie de notre fédération. L'assemblée générale des ultramarins la veille de l'assemblée générale fédérale à Brest est aussi une nouveauté qu'il s'agira encore d'améliorer. Dans ce domaine, la demande de la Ligue de la Réunion sera satisfaite avec la visite de Nodjalem Myaro en juin pour donner un nouveau souffle au handball féminin.

Claude Perruchet énumère plusieurs points pour saisir l'opportunité de la réforme territoriale en construction, notamment le postulat d'une seule ligue / territoire par grande région, sachant que la question de la gouvernance se pose. Il préconise que les équipes qui se sont intéressées aux découpages de zones soient les acteurs qui réfléchissent à ces nouvelles modalités. Joël Delplanque

insiste sur le fait qu'il souhaite aller « vite », mais surtout aller « bien » pour anticiper les difficultés et permettre de les dépasser avant la mise en œuvre. Il souhaite combiner une orientation fédérale avec la capacité de chacun des territoires à appréhender les nouvelles données locales. Il propose ensuite un tour de table pour que les administrateurs puissent s'exprimer sur le sujet.

Marie-Albert Duffait intervient pour faire un retour d'expérience de sa Ligue avec notamment l'organisation du match de la Golden League. Il note que beaucoup de travail a déjà été accompli, mais pour autant il considère qu'il reste toujours un chemin important à faire. Il tient à dire qu'au-delà de la gouvernance et de ses enjeux, il souhaite que le leitmotiv fondamental reste la démarche qui doit servir pour la mise en pratique.

De son côté, Georges Potard insiste sur les freins à lever en reprenant certains des arguments qu'il a développés dans la contribution qu'il a fait parvenir aux élus du conseil d'administration avant la séance du jour.

Philippe Grégoire fait également un retour sur l'expérience dans son territoire.

Michel Godard intervient pour insister sur la méthode avec un cap ferme mais une souplesse dans la mise en œuvre.

Philippe Bana résume l'enjeu autour de la gouvernance. La fédération est attendue pour être un starter en termes de cap politique, ce qui a été fait à l'assemblée générale par le président.

Enfin, Joël Delplanque confirme à Alain Smadja que l'accompagnement de la fédération auprès des structures, notamment pour ce qui touche aux informations, aux outils et aux méthodologies, doit être une préoccupation collective des élus et des salariés.

Après ces échanges, sur les bases du document transmis par Claude Perruchet, le conseil d'administration se prononce sur :

- l'appellation de « Territoire » : le conseil d'administration amende à l'unanimité une entité territoriale par grande région, dénommée « Territoire » au détriment du concept de ligue et de comité, y compris pour les ultramarins, sauf problématiques particulières à évaluer au cas par cas,

- nouveaux découpages des zones : le conseil d'administration adopte la proposition 2 des découpages de zones pour l'organisation des séminaires du 4^e trimestre 2015 avec 23 voix pour, 1 contre et 0 abstention. Brigitte Villepreux tient à ce que soit précisé que cette décision vaut pour un découpage concernant la saison 2015-2016 et n'est pas une généralité pour l'avenir.

Joël Delplanque tient à ce que l'IFFE pilote les séminaires qui auront lieu fin 2015 et il souhaite qu'Alain Jourdan et Claude Perruchet rédigent un courrier reprenant les orientations retenues par le conseil d'administration en séance ce jour, à l'adresse des organes déconcentrés. Il s'agira spécifiquement de préciser « pourquoi le Territoire ? » Il faudra ensuite en expliquer le processus, la méthode de concertation retenue, par l'encouragement de toutes les ligues et comités à prendre les contacts pour participer aux concertations liées à la réforme territoriale. Le choix de découpage en conséquence doit tenir compte des facilités de transport. La concertation et le benchmarking doivent amener les personnes à travailler ensemble de manière bien réelle.

Brigitte Villepreux présente une étude qui a démontré le constat d'une mauvaise visibilité concernant l'utilisation et la très grande diversité des logos fédéraux et de ses structures. En outre, un diagnostic des différents logos existants, de l'univers identitaire y compris pour les comités et ligues, montre un déficit d'image.

Par ailleurs, un benchmarking avec le football et la voile montre les possibilités d'harmonisation.

Brigitte Villepreux souligne l'enjeu important dans la perspective du Mondial et de l'Euro.

Le conseil d'administration décide de lancer une étude en vue d'une première présentation aux membres du conseil lors de la réunion de septembre 2015.

Michel Jacquet fait un point sur l'avancée et le suivi des échéances administratives liées au dossier sur la Maison du Handball. Il explique les raisons qui motivent l'avancée du dépôt du permis de construire en juillet 2015 et précise les étapes du suivi des dossiers techniques.

Il donne des éclairages sur les terrassements, les aménagements extérieurs / intérieurs et les perspectives d'organisation du chantier.

Michel Jacquet explique les raisons et présente les modifications partielles de résolutions votées en assemblée générale à Brest. Celles-ci se sont révélées incomplètes et nécessitent une nouvelle consultation des membres de l'assemblée par voie électronique.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité la mise en œuvre de ce vote électronique pour l'adoption de nouvelles résolutions.

Enfin, Michel Jacquet présente une animation en 3D de la Maison du Handball.

Outre les résolutions précédemment évoquées, Michel Jacquet présente les propositions qui seront elles aussi soumises au vote électronique de l'assemblée générale en vue de la vente de l'appartement de la Glacière.

Au sujet de l'exécution du budget 2015 et la préparation du budget 2016, Alain Koubi précise qu'il ne sera pas possible de lancer la procédure budgétaire 2016 au 15 juin comme prévu initialement, mais plutôt fin juin-début juillet au plus tard, avec un retour attendu au 15 septembre. Il signale que le travail sur la sectorisation a abouti et que la fédération a adressé une liasse à l'administration fiscale. Par ailleurs, il explique les axes retenus pour travailler sur les tarifs d'engagements des clubs nationaux au regard des coûts de gestion liés.

Christian Liénard fait le bilan du démarrage du Gesthand. Les licences en cours de création sont de l'ordre de 56 000 à date, une semaine après le lancement du nouveau progiciel. Il ne déplore pas de problèmes particuliers, sauf le texte concernant l'assurance qui fait l'objet de mises à jour. Quelques bugs ont été corrigés assez rapidement. L'accompagnement se décline de manière convenable à ce stade. Il permet de faciliter la mise en œuvre et rassurer les utilisateurs. Joël Delplanque fait un tour de table pour avoir les retours des territoires à travers les administrateurs. Les premières expériences sont positives, notamment la dématérialisation de la licence.

Suite à la décision du Groupe Canal+ de cesser les activités de sa chaîne Sport+ au 30 juin 2015 entraînant la fin de la collaboration avec la FFHB en cours de contrat, Philippe BANA, à la demande du président, évoque les perspectives possible avec le diffuseur beIN Sports, qui a fait part de son intérêt pour une reprise des droits en cours.

Philippe BANA intervient sur la qualification de l'équipe de France masculine pour l'Euro qui aura lieu en Pologne en janvier 2016. Il évoque ensuite la préparation de l'équipe de France féminine pour une qualification espérée pour le Mondial de décembre au Danemark. Il explique la réforme des compétitions européennes féminines. Il précise les mouvements des personnels de la direction technique nationale (avec les départs de François Rongéot et Sylvain Nouet), les réorganisations mises en œuvre avec des CTS dont les missions sont et seront nationalisées, la préparation des équipes de France jeunes et les 20 ans du sandball. Toutes les équipes de jeunes sont qualifiées pour les compétitions de cet été. Il souligne la bonne articulation avec les chefs de délégation. Il expose aux administrateurs les profils des nouveaux joueurs émergents avec des hauts potentiels. Dans le cadre des réformes territoriales de l'Etat en lien avec la mise en place des nouvelles régions, Philippe Bana indique le lancement de la reconstitution des équipes techniques régionales dès le mois de septembre, avec pour échéance le mois de juin 2016. Dans l'organisation territoriale, une réflexion est engagée entre les CTS et leur place dans la Fédération.

Alain Jourdan revient sur la dernière réunion commune avec la LNH qui a eu lieu au siège de la LNH le 28 mai 2015 au cours duquel trois sujets principaux ont été abordés : la professionnalisation de l'arbitrage, les fonctionnements financiers de la Coupe de France nationale et la gestion de la ProD2 par la FFHB à la LNH programmée pour 2016-17. Concernant l'arbitrage, François Garcia présente le statut de travailleur indépendant retenu par la FFHB et correspondant au cadre actuellement fixé par le code du sport, et les propositions transmises à la LNH concernant la nouvelle organisation pour les arbitres dits « professionnels » et les implications financières pour les clubs, les arbitres et la fédération. Pascal Baude commente le règlement financier de la Coupe de France qui est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

Michel Godard développe les derniers travaux sur le rôle, les missions et la composition des instances de l'IFFE. Le conseil d'administration valide à

l'unanimité les trois instances proposées par Michel Godard. Il présente les deux caps avec les formations techniques et les formations liées à la réforme territoriale. Il indique parallèlement les nouvelles formations ainsi que celles qui sont en réflexion.

Joël Delplanque demande une analyse des métiers existants pour ensuite avoir une démarche prospective de ce que seront les futurs emplois, et ce en écho aux métiers émergents évoqué par Marie-Albert Duffait.

Edouard Donnelly fait le point sur le lancement de la billetterie pour le Mondial 2017, prévue le 23 septembre 2015 pour la famille du handball sous la forme de package uniquement. La politique et la stratégie seront arrêtées à l'occasion du prochain conseil d'administration du comité d'organisation du Mondial 2017 prévu le 18 juin prochain. Un temps de partage convivial est programmé les 18 et 19 juin avec les territoires hôtes, les salariés fédéraux et les membres du conseil d'administration à Paris. Il indique tous les points de détails concernant les sites hôtes et les corolaires associés (hébergement, programme volontaires, etc.), les questions relatives au marketing et les relations avec l'IHF, la construction du plan de communication pour informer de manière claire, simple et large, les produits dérivés, ainsi que tout ce qui touchera aux animations périphériques.

Sylvie Pascal Lagarrigue fait un point d'étape à trois ans et six mois de l'évènement Euro 2018. Elle fait la synthèse des retours concernant les appels à candidature lancés au 1^{er} trimestre et le délai complémentaire accordé aux territoires (Nantes, Bordeaux, Montbéliard, Nîmes, Nancy, Paris, Brest, Rouen, Toulon, Lyon) pour qu'ils complètent leurs dossiers. Cela implique un décalage de la visite des sites au cours du 4^e trimestre 2015. Enfin, elle informe le conseil d'administration du comité de pilotage prévu le 30 juin prochain.

Alain Jourdan présente le calendrier des réunions institutionnelles en lien avec le Mondial 2017, l'Euro 2018 et les réformes territoriales. Il demande de la vigilance pour éviter des programmations juxtaposées. Il rappelle que les vœux des commissions sont à retourner pour le 15 décembre et les rapports pour le 15 janvier, délai de rigueur. Il insiste pour que les administrateurs anticipent plus ces travaux afin de laisser suffisamment de temps pour traiter plus convenablement toutes ces informations et permettre de préparer dans les meilleures conditions possibles les dossiers de l'assemblée générale fédérale.

Philippe Grégoire présente les modifications proposées par la commission des agents sportifs dans sa réunion du 25 avril 2015 sur des dispositions réglementaires du règlement des agents sportifs concernant les articles 24.9 et 27 et visant à encadrer les durées des mandats conclus entre, d'une part, un agent ou un avocat mandataire sportif et, d'autre part, un sportif ou un club. Le conseil d'administration adopte à l'unanimité ces modifications de texte.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité quelques ajustements réglementaires liés à Gesthand 3 (notamment article 31.2 des règlements généraux) et les Dispositions de l'arbitrage (mise à jour sur le régime des frais de déplacement et indemnités).

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité, en application de l'article 9.5 du Règlement intérieur fédéral, le cahier des charges fixant les droits et obligations des clubs notamment en matière de marketing et de relations publiques, qui fait partie intégrante des règlements particuliers des coupes de France nationales masculine et féminine, dont il constitue une annexe.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité l'adhésion de la FFHB au Comité paralympique et sportif français, pour un effet au 1^{er} juillet 2015.

La FFHB est représentée au conseil d'administration du CoSMoS par Jean-Paul Renaud comme titulaire et par Michel Jacquet comme suppléant. Le conseil d'administration valide à l'unanimité que la suppléance au conseil du CoSMoS sera assurée par Nicolas Barbeau en remplacement de Michel Jacquet.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité la proposition concernant l'évolution des règles relatives aux jokers médicaux et grossesse en LFH telles qu'adoptées par l'assemblée générale de la LFH le 22 février 2015.

Marie-Christine Biojou, pour la commission Développement, présente des données statistiques et des informations sur les prochains évènements portés par la commission de développement.

Alain Jourdan signale les activités du Club France (anciens internationaux) qui a tenu son assemblée générale à Dijon le week-end dernier. Cette association peut ainsi permettre à des jeunes internationaux de bénéficier éventuellement d'une bourse. Ainsi un dossier a été déposé pour aider une jeune fille dont les parents sont en difficultés financières. Il est demandé aux chefs de délégation de signaler à cette association toute difficulté rencontrée par des jeunes joueurs dans ce domaine. Le 1^{er} décembre 2015, un « Coup de Chapeau » sera rendu aux Barjots 1995. Le Coq reste l'emblème des joueurs qui ont porté le maillot de l'équipe de France.

Compte tenu de la modification du calendrier des playoffs de ProD2 intervenue suite aux procédures concernant le club de Billère, Francis Serex demande au conseil d'administration de repousser du 15 juin au 30 juin 2015, de manière exceptionnelle, la date limite de dépôt des dossiers de demande de repêchage en ProD2. Il fait ensuite le point sur l'activité de la commission et sur la perspective de l'assemblée générale de ProD2 prévue le 15 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Bureau directeur par consultation électronique du 2 juillet 2015

Ont répondu favorablement à la consultation : BETTENFELD Jacques, DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Suite à la démission de Philippe Grégoire, président du comité de Moselle, et de 13 de ses colistiers sur les 17 membres du conseil d'administration de ce comité, le président propose aux membres du bureau directeur que la gestion des affaires courantes du comité soit assurée conjointement par les 3 administrateurs restant en poste et par Jean-Marie Noël et à la ligue de Lorraine, jusqu'aux prochaines élections du comité de Moselle. Le président de la ligue de Lorraine se chargera aussi de la convocation de l'assemblée générale électorale qui se déroulera le 5 septembre prochain, à la date initiale prévue pour l'assemblée générale ordinaire.

Les membres du bureau directeur sont informés de la demande de Martine Boussuge, présidente de la ligue d'Auvergne, faisant suite à l'assemblée générale territoriale du 20 juin 2015, qui sollicite l'aide de la Fédération pour expertiser la situation financière du comité du Cantal et l'accompagner dans une démarche de résolution de problèmes. Le bureau directeur valide la demande de la ligue d'Auvergne de participer à l'expertise de ce comité pour proposer un certain nombre de mesures qui permettront d'engager de solutions pour assainir sa situation financière.

L'assemblée générale du comité du Rhône, qui s'est déroulée le 30 mai 2015, a adopté une modification statutaire pour faire évoluer la dénomination de la structure 1669000 en incluant la Métropole de Lyon. Le comité s'appelle désormais : **Comité du Rhône - Métropole de Lyon Handball**. La FFHB prend acte de cette évolution qui n'impacte pas le ressort territorial du comité.

Le bureau directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement des réclamations et litiges, la demande du comité du Morbihan visant à confier à la ligue de Bretagne le traitement, en première instance, des affaires départementales des réclamations et litiges.

Fait à Gentilly, le 6 juillet 2015.

INFORMATIONS FFHB

Rappel pour 2015-2016 : Conventions entre clubs (articles 25 et 26 des RG)

Rappel :

Des dispositions nouvelles régissant le dispositif des conventions entre clubs (articles 25 et 26 des règlements généraux) ont été adoptées les 6 et 7 mars 2014 par le conseil d'administration de la FFHB, qui en a également décidé l'application immédiate à compter de leur publication. Cette publication a été faite dans le supplément au n° 815 du *HandInfos* le 15 avril 2015.

Principe :

Toutes les conventions doivent correspondre à une logique de projet s'inscrivant dans la politique territoriale. C'est la raison pour laquelle tous les dossiers doivent désormais impérativement être adressés par courrier électronique au comité concerné, et les avis du comité départemental et de la ligue régionale sont requis pour les dossiers traités par la FFHB.

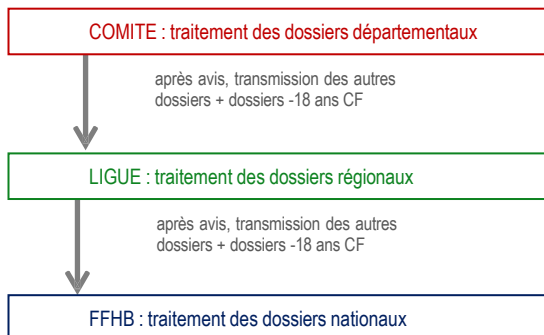
Délais :

- Création de convention « article 25 » :**
- dépôt des dossiers* au comité départemental **avant le 15 mai 2015**
 - après avis, transmission des dossiers ne relevant pas de sa compétence à la ligue régionale **avant le 1^{er} juin**
 - après avis, transmission des dossiers ne relevant pas de sa compétence à la fédération **avant le 15 juin**
- Renouvellement de convention « article 25 » :**
- dépôt des dossiers* au comité départemental **avant le 15 mai 2015**
 - après avis, transmission des dossiers ne relevant pas de sa compétence à la ligue régionale **avant le 1^{er} juin**
 - après avis, transmission des dossiers ne relevant pas de sa compétence à la fédération **avant le 15 juin**
- Création de convention « moins de 18 ans championnat de France » (article 26 des RG) :**
- dépôt des dossiers* au comité départemental **avant le 15 juin 2015**
 - après avis, transmission des dossiers à la ligue régionale **avant le 1^{er} juillet**
 - après avis, transmission des dossiers à la fédération **avant le 15 juillet**

* documents téléchargeables ici :

<http://www.ff-handball.org/ffhb/les-commissions/statuts-et-reglementation/documents.html>

PDF inscriptibles en ligne avec Adobe Reader XI (logiciel gratuit) téléchargeable à :
<http://www.clubic.com/telecharger-fiche13628-adobe-reader.html>
ou <http://get.adobe.com/fr/reader/otherversions/>



Lorsqu'il existe des aménagements du dispositif au niveau territorial, le traitement des dossiers s'effectue au niveau territorial.

Pièces à joindre au dossier (sous format numérique uniquement à :

as.pointet@handball-france.eu)

Création de convention « article 25 » :

- pour chaque club : un extrait du PV de l'AG ayant approuvé le principe et le contenu de la convention

- avis motivé du CA du ou des comités d'appartenance des clubs concernés (pour les conventions sous autorité ligue)

- avis motivés du CA du ou des comités, et du CA de la ligue d'appartenance des clubs concernés (pour les conventions sous autorité FFHB)

Renouvellement de convention « article 25 » :

- évaluation

- avis du référent désigné

Création de convention « moins de 18 ans championnat de France » (article 26 des RG) :

- pour chaque club : extrait du PV de l'instance dirigeante ayant approuvé le principe et le contenu de la convention

- extrait du projet territorial approuvé par l'AG de la ligue, et mentionnant la possibilité pour la ligue de désigner comme ayants-droit pour évoluer en championnat de France jeunes (-18 ans) masculin ou féminin des équipes relevant de conventions entre clubs

- approbation du CA du comité concerné

- approbation du CA de la ligue concernée

INFORMATIONS AGENT SPORTIF

Examen 2015-2016

La FFHB informe les candidats à l'obtention de la licence d'Agent sportif de handball que la prochaine session d'examen se déroulera :

- 1^{re} épreuve écrite (générale) organisée par le CNOSE le 16 novembre 2015,

- 2^e épreuve (spécifique Handball) organisée courant février 2016.

Seuls pourront se présenter à la 2^{de} épreuve les candidats admis à la 1^{ère} épreuve.

Les dossiers d'inscription devront être adressés à la FFHB (16, avenue Raspail, CS 30312, 94257 Gentilly cedex) impérativement **au plus tard le 17 septembre 2015** (date de réception à la FFHB).

Le dossier d'inscription ainsi que les informations relatives à l'organisation de l'examen (notamment le programme des épreuves) sont disponibles sur le site de la FFHB à l'adresse suivante : <http://www.ff-handball.org/ffhb/les-commissions/agents/examens.html>

Les frais d'examen, d'un montant de 600 € (six cents Euros), devront être réglés par chèque lors du dépôt du dossier de candidature.

Pour toutes informations complémentaires sur le déroulement de l'examen, il est possible de contacter la FFHB (agents@handball-france.eu).

Cet examen est prévu et réglementé par :

- le code du sport, notamment ses articles L.222-7 à L. 222-22 et R. 222-10 à R. 222-18

- le Règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball

Participez à une journée et une soirée inoubliables !



Juillet

- 1 **Dimanche 12** Berck-sur-Mer
- 2 **Lundi 13** Dieppe
- 3 **Mercredi 15** Calais
- 4 **Dimanche 19** Pornichet
- 5 **Lundi 20** Saint-Brevin-Les-Pins
- 6 **Mercredi 22** Saint-Jean-de-Monts
- 7 **Judi 23** La-Tranche-sur-Mer
- 8 **Samedi 25** La Palmyre
- 9 **Lundi 27** Biscarrosse-Plage
- 10 **Mercredi 29** Bordeaux

Août

- 11 **Samedi 1^{er}** Albi
- 12 **Lundi 3** Port-La-Nouvelle
- 13 **Mardi 4** Port-Barcares
- 14 **Judi 6** Saint-Cyprien
- 15 **Vendredi 7** Canet-en-Roussillon
- 16 **Samedi 8** Argelès-sur-Mer
- 17 **Lundi 10** Saint-Pierre-La-Mer
- 18 **Mardi 11** Valras-Plage
- 19 **Judi 13** Marseillan-Plage
- 20 **Vendredi 14** Le Cap d'Agde

**DES
CADEAUX
A GAGNER!**



Chaque jour est une chance.

[facebook.com/FDJ](https://www.facebook.com/FDJ)